



Circonscription de Maromme

**Localité :** Le Houlme

**Nom de l'école :** École Aragon-Prévert

**Date de la réunion :** 3 juin 2006

Séance ouverte à 10 h.; levée à 12 h..

**Présents :**

**Membres du Conseil des Maîtres :**

- Mme Catherine Bellot
- Mme Julie Brasseur
- Mme Géraldine Deniaud
- Mme Odile Dumaine-Godart
- M. Marc Helloin
- Mme Françoise Lucchese
- M. Laurent Cavelier
- Mme Sonia Cousarier
- M. Germain do Marcolino
- M. Patrice Héliot
- Mme Ghislaine Leclère
- Mme Laurence Monniaux

**Membres du Comité de Parents :**

- M. Benoît Bombard
- Mme Karine de Chivré,
- Mme Evelyne Gondré
- Mme Patricia Leclerc
- Mme Corinne Turgard
- M. Franck Brunet
- M. Gustave Demmano
- Mme Catherine Lebourgeois
- Mme Esther Petit

**Excusés :** Mme Florence Cornu, Mme Dominique Lefebvre, Mme Christine Lucas, Mme Maud Morel, Mme Magalie Philippe

**Compte-rendu établi par :** Mme Françoise Lucchese, enseignante.

**Secrétaire de séance :** Mme Esther Petit, déléguée des parents d'élèves.



### **1. Problème des entrées et sorties de l'école:**

Pas d'amélioration.

La municipalité a pris contact avec des entreprises pour installer des portiques aux 2 entrées du parking afin d'éviter aux fourgons de stationner.

Il faudrait renouveler les remarques faites aux parents qui se garent mal.

### **2. Sécurité incendie :**

Avec la fusion, il faut évacuer l'école en une seule fois. 3 exercices ont permis d'améliorer le temps mis pour sortir des classes.

Il reste cependant un petit problème en cours de résolution: les classes proches de la BCD et la BCD elle-même n'entendent pas la sonnerie. Il sera installé une 3ème sonnerie au niveau des toilettes pendant l'été.

Au niveau incendie, le grenier côté sud doit absolument être vidé et rangé.

### **3. Piscine:**

Des maîtres nageurs connaissent de graves problèmes de santé depuis la rénovation de la piscine.

- la commune a demandé une expertise par un cabinet indépendant;
- une action en justice est en cours contre la société Dalkia qui a fait les travaux.

Il est probable qu'il n'y aura pas de piscine l'an prochain.

### **4. Gymnase :**

Question posée à la municipalité : « Peut-on avoir le car réservé jusqu'à maintenant à la piscine pour aller au gymnase? »

### **5. Travaux d'été:**

-le mur du préau côté sud sera reconstruit en aggro jusqu'au toit.

-toilettes: réfection des sanitaires.

**Si la nouvelle école n'était pas construite avant 5 ans, il faudrait refaire entièrement les sanitaires.**

Demande d'une fontaine d'eau.

### **6. Interclasse du midi :**

Graves difficultés rencontrées par le personnel de service côté sud : irrespect de certains enfants. La municipalité a adressé un courrier très sévère aux parents concernés, menaçant de ne pas reprendre les enfants au restaurant scolaire.

Ce dossier est suivi par l'école et la municipalité.

### **7. Garderie:**

Celle-ci va revenir dans la classe occupée actuellement par Madame BRASSEUR, ce qui libérera une pièce pour la BCD.



## **8. Budget :**

Depuis 4 ans, la diminution des élèves entraîne une baisse du budget. La gestion est donc plus serrée.

D'autant plus que notre administration nous communique les instructions officielles par courriels. La diffusion de celles-ci augmente la consommation de papier et de cartouches d'encre.

Est-il possible d'augmenter le budget?

La municipalité réfléchit à une modification du budget mobilier.

L'assurance de l'école payée par la coopérative scolaire, couvre la responsabilité civile pour tous les élèves mais la partie la plus importante ( 116, 96 euros ) représente la garantie du mobilier et du matériel appartenant à la commune.

La mairie devrait prendre en charge cette assurance. Madame CORNU va étudier le dossier.

## **9. Projet d'école :**

On souhaite continuer le projet d'école triennal qui marche plutôt bien.

2 axes prioritaires :

- poursuivre les actions du lire et de l'expression.
- apprendre à travailler ensemble ( de nombreuses programmations dans presque tous les domaines)

L'avenant est obligatoire cette année. Le nôtre confirme les axes prioritaires et donne quelques inflexions sur des questions secondaires. Le bilan d'étape du Projet d'école et l'avenant sont approuvés par le Conseil d'Ecole.

## **10. Coopérative :**

Tout va bien. De nombreuses sorties ont été effectuées.

La classe de CLIS a acheté du matériel avec le chèque des parents.

Il faudra prévoir en septembre 2 personnes pour les comptes.

## **11. AEHL:**

Subvention municipale de 911 euros

Fête du livre: 2004 1358 euros

2005 1355 euros

2006 2044 euros.

Au 1er juin le bénéfice de la souscription et la fête du livre représentent 3157,30 euros.

Nous remercions les mamans bénévoles.

Il faudra refaire un appel aux parents pour réparer les livres, les coder, les protéger.

La fête du livre a été un succès, le goûter a été très apprécié.

On peut trouver de petits reportages sur le site web de l'école: <http://aragon.lehouleme.free.fr>

## **12. Classes transplantées :**

Les enfants ont failli ne pas partir. 2 à 3 semaines avant la date prévue, pour cause de grippe aviaire, les sorties en milieu naturel ont été interdites ( pas de voile, pas de pêche à pied...) seule la visite de la Cité de la Mer était autorisée.

Finalement, toutes les activités ont pu avoir lieu.



Tout s'est très bien passé.

Il y aura une réunion le 24 juin pour visionner les photos de cette classe.

L'an prochain, une option a été prise pour la dernière semaine de mars à Asnelles ( activité essentielle: le char à voile).

### **13. Action « citoyenne » de tri des déchets:**

Elle débutera le 6 juin.

Conformément au projet d'école, les animateurs du SMEDAR sensibiliseront les élèves de toutes les classes au tri des déchets. (Douze animations d'une demi-journée chacune)

### **14. Kermesse :**

Elle aura lieu le 17 juin.

De nombreux lots ont été récupérés pour les enveloppes.

### **15. Nouveau personnel EVS-AVS :**

Le conseil des maîtres a refusé le recrutement d'une personne.

Pour l'AVS, 1 personne est déplacée de l'école Jean Moulin de N D de Bondeville pour être affectée en soutien à la CLIS afin d'aider aux intégrations dans les classes;

### **16. Questions des parents :**

- Quelle sera l'organisation de l'école pour l'année prochaine?

- « 22 ou 23 élèves par classe. »

- Quels sont les avantages et les inconvénients d'un cours double?

- « Des cours doubles, il y en a dans presque toutes les classes, surtout au CEI.

Avec la multiplication du nombre de groupes, certains enfants décrochent un peu

- Effectifs pour l'année prochaine?

- « 46 CP ( déficit de 4 élèves ) »

Compte-rendu établi par :

M. do Marcolino,

Président du Conseil d'école

Mme Françoise Lucchese,

Enseignante, Secrétaire de séance

Mme Esther Petit, Parent d'élève

Secrétaire de séance